



**La dématérialisation des procédures de traitement de la dépense expliquée à l'assistance par Désiré Kongo Elanga le chef de la mission du Ministère des Finances venu de Yaoundé. C'était dans le cadre du lancement du budget de l'exercice 2023, les 16 et 17 janvier 2023 à la salle des réunions du Cra d'Ebolowa.**

Au moment où s'ammorçait le pont d'enclage d'opérationnalisation de la **loi des finances 2023** qui selon le Gouverneur de la Région du Sud était la phase d'exécution proprement dite, **le bilan de l'exercice 2022** et **les perspectives de l'année 2023** étaient plus que nécessaires pour s'auto-évaluer, se projeter et même se corriger en vue de l'atteinte d'un résultat optimal en fin d'exercice.

S'agissant du **bilan de l'exercice 2022**, il ressort que la région du sud a globalement reçu une dotation de **20 690 818 606 FCFA** qui a connu un retard avec le vaste mouvement du **30 mars 2022** du ministre des finances qui a fortement impacté le démarrage du budget dans la région du sud avec l'arrivée des nouveaux responsables.

En terme de perspectives, **les prévisions budgétaires** pour le compte de **l'exercice 2023** sont de l'ordre de **89 804 353 354 FCFA** avec les répartitions suivantes: budget de fonctionnement **12 512 233 463 FCFA**, budget d'investissement **77 292 119 891 FCFA**.

Au rang des **innovations majeures** pour le compte de **l'exercice 2023** principalement dans le cadre de la dématérialisation de la dépense au niveau central et au niveau déconcentré, la fiche d'expression des besoins, le bon de commande administratif, les décisions de déblocage des fonds, l'ordre de mission et le bon d'engagement seront gérés par **un dispositif informatique efficace et sécurisé**.

À ce titre, relèvera le Gouverneur de la Région du Sud **Félix Nguélé Nguélé**, les pôles de saisi des coordonnateurs: **<< seront créés aux niveaux des contrôles financiers régionaux et départementaux pour assurer le traitement des dépenses des services déconcentrés et des ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTDs)**.

Il ne manquera pas d'inviter au passages tous les acteurs de la chaîne budgétaire régionale présents de suivre attentivement les 5 exposés qui ont suivis afin d'être mieux édifiés sur d'autres innovations majeures relatives à l'exécution du **budget de l'exercice 2023**. Notamment l'exposé sur les Innovations de la circulaire portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget 2023 par le chef de la mission du Ministère des Finances venu de Yaoundé, l'exposé sur les innovations principales par le représentant de la Direction Général des Impôt (**DGI**), l'exposé sur les innovations douanières par le représentant de la Direction Général des Douanes (**DGD**), l'exposé sur la présentation du Budget d'Investissement Public (**BIP**) par le représentant du Minepat, l'exposé sur les innovation en matière de contractualisation public par le représentant du Ministère chargé des Marchés Publics.